

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHÉMINES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tenue le **6 décembre 2022** à 18 heures, à la salle du conseil de l'édifice municipal sous la présidence de madame Lucie Gagnon, mairesse, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 - Madame Nancy Dumas
Siège #2 - Monsieur Ariel Bilodeau
Siège #3 - Madame Colette Brulotte
Siège #6 - Monsieur André Boutin

Sont absents :

Siège #4 - Monsieur Sylvain Gilbert
Siège #5 - Monsieur Bernard Giguère

Les membres présents forment le quorum. Madame Janick Roy, directrice générale par intérim, agit comme secrétaire.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la mairesse, Madame Lucie Gagnon déclare la séance ouverte, il est 18h30.

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

La procédure de convocation à une séance extraordinaire étant respectée; la séance ne requiert donc pas de renonciation à l'avis de convocation. Les conseillers présents ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.

2022-12-215

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Colette Brulotte

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE**
- 2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION**
- 3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4 - SUJETS À DISCUTER**
 - 4.1 -** Acceptation de la démission de la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, Janick Roy
 - 4.2 -** Nomination de Mélissa Beaudoin à titre de Directrice générale et greffière-trésorière par intérim
 - 4.3 -** Acceptation de l'entente de service avec la Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse
 - 4.4 -** Offre d'emploi pour le poste d'adjointe à la direction
- 5 - VARIA**
- 6 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4 - SUJETS À DISCUTER

2022-12-216

4.1 - Acceptation de la démission de la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, Janick Roy

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière par intérim a remis sa lettre de démission à la mairesse le 23 novembre dernier:

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur André Boutin

D'ACCEPTER la démission de la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, madame Janick Roy;

D'ACCEPTER le préavis de départ;

DE procéder à la terminaison du contrat de travail en date du 6 janvier 2023;

DE la remercier pour les services rendus à la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-12-217

4.2 - Nomination de Mélissa Beaudoin à titre de Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

CONSIDÉRANT la démission de la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, Janick Roy effectif en date du 6 janvier 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Colette Brulotte

DE NOMMER Madame Mélissa Beaudoin à titre de directrice générale et greffière-trésorière par intérim effectif en date du 6 janvier 2023;

DE lui accorder les mêmes accès et privilèges que la directrice générale;

DE nommer Mélissa Beaudoin signataire au compte Desjardins et de lui autoriser l'accès aux organismes suivants et sans s'y limiter:

- Desjardins (VISA, Accès D);
- Revenu Québec;
- Agence du revenu du Canada;
- Service en ligne des subventions et des contributions (SELSC);
- Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR);
- Tout autre accès nécessaire dans l'exercice de ses fonctions.

D'AUTORISER la mairesse, Lucie Gagnon, à signer le contrat de travail selon les modalités prévues à la séance de travail du 30 novembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-12-218

4.3 - Acceptation de l'entente de service avec la Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse

CONSIDÉRANT la démission de la directrice générale et greffière-trésorière par intérim effectif à compter du 6 janvier 2022;

CONSIDÉRANT la nomination de Madame Mélissa Beaudoin à titre de directrice générale et greffière-trésorière par intérim effectif à compter du 6 janvier 2022:

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Ariel Bilodeau

D'ACCEPTER les services de Madame Huguette Lavigne (Directrice générale de la municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse) en tant que coach pour la formation de Madame Mélissa Beaudoin;

D'ACCEPTER les modalités telles que convenues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-12-219

4.4 - Offre d'emploi pour le poste d'adjointe à la direction

CONSIDÉRANT QUE l'adjointe à la direction sera nommée directrice générale par intérim à compter du 6 janvier 2023 laissant ainsi une vacance au poste d'adjointe à la direction:

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Colette Brulotte

D'AUTORISER l'affichage d'une offre d'emploi pour pourvoir le poste d'adjointe à la direction à compter du mercredi 7 décembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5 - VARIA

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2022-12-220

7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Ariel Bilodeau

QUE la séance soit levée à 18h15

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Lucie Gagnon
Mairesse

Janick Roy
Directrice générale par intérim

Je, Lucie Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Lucie Gagnon
Mairesse